Historique de la Compagnie des Mobilisés de Marrakech
Source : GALLICA – Transcription intégrale – Eric Lemaistre – 2014

HISTORIQUE

De la COMPAGNIE

Des MOBILISES

De MARRAKECH

Août 1914
Août 1919

A2G 2527

HISTORIQUE
de la Compagnie des Mobilisés de Marrakech

AOUT1914 - AOUT1919

La Compagnie des Mobilisés de Marrakech a été formée le lendemain de la déclaration de guerre, elle constituait une C^{ie} de réserve à l'effectif de 4 Officiers - 19 Sous Officiers - 108 caporaux et soldats.

L'heure était grave, beaucoup de troupes du corps d'occupation partaient en France ; le Résident Général, confiant et audacieux, avait décidé de n'abandonner aucune parcelle du Maroc. La révolte préparée de longue date par les Allemands pour le jour, attendu de la guerre pouvait submerger les préparatifs d'organisation nouvelle.

Enfin les territoriaux demandés en France n'étaient pas encore arrivés.

Les mobilisés du Maroc devaient assumer la lourde tâche de coopérer pour une large part à la défense de leurs biens et surtout au maintien ferme et hautain de notre fanion qui ne voulait pas reculer devant la menace.

Aussi, c'est dans un esprit de patriotisme et de confiance dans les destinées du pays, qu'ils se mirent à la tâche pour réapprendre les éléments du métier de soldat.

La nouvelle compagnie (Capitaine de Territoriale LACAZE) fut rattachée au 2^{e} B^{on} du 1er Zouaves puis au départ de celui-ci le 8 Août, au 6^{e} Rgt d'Infanterie coloniale du Maroc. Enfin à l'arrivée à Marrakech le 29 Août au 1er Bon de réserve de la Chaouia (Cdt JACOB) elle fut incorporée à ce bataillon dont elle constitua la 5^{e} Compagnie.

Jusqu'au 1er Octobre elle resta 5^{e} Cie ; mais à cette date son effectif ayant baissé, beaucoup d'hommes étant absents ou détachés dans les divers services, elle fut fondue dans les 3 premières C^{ies} du bataillon (La 4^{em} Cie étant à Agadir) et dès lors son histoire s'est identifiée avec celle du bataillon de la Chaouia.

Après le départ de ce Bataillon le 15 Juin 1915 les éléments constituant l'ancienne C^{ie} sont regroupés, la 3^{em} C^{ie} est réformée et elle est rattachée au 2^{em} B^{on} du 139^{e} R.I.T. jusqu'au 24 novembre 1915.

Pas de faits saillants. Le danger était écarté. Le loyalisme de nos protégés indigènes, une politique habile, le rayonnement de la puissance française, enfin la présence de nos baïonnettes, et l'énergique résolution de tous avaient conjuré du moins apparemment la crise.

Le 1er Mars 1918, en raison de l'application de la loi Mourier, la 5^{em} C^{ie} de Mobilisés est constituée sur des bases nouvelles,

Le Capitaine CRANGER du 1er Chasseurs d'Afrique, en reçoit le Commandement.

Les militaires des classes 1902 et plus anciennes forment le 2e peloton (Lieutenant SCHACHER) affecté à la défense éventuelle du Camp et devant servir en outre une section de mitrailleuses de position. Quant au 1er peloton, (Lieutenant HÉBRÉARD) il constitue un peloton de marche appelé à partir en colonne. Formé de militaires des classes 1903 et plus jeunes, il est renforcé peu après sa formation par des éléments venus du front de France et très entrainés aux nouvelles méthodes de combat (Adjudant ANDRE - sergent BRIOT, HOET, THELLIER, etc...) Sa constitution intérieure répondait à son but d'outil de combat :

Une section de mitrailleuses.
Un groupe de spécialistes comprenant des signaleurs, des fusiliers mitrailleurs, des grenadiers d'élite et des élèves caporaux.

L'instruction de la Cie, rapidement conduite poussé et facilité par l'entrain et la bonne volonté de tous permit de coordonner rapidement dans chaque peloton, les efforts individuels, et d'avoir deux groupes, solides parfaitement encadrés et très aptes à remplir les missions qu'on pouvait avoir à leur confier.

Il eut fait beau voir le siège du rocher du guéliz ; Le peloton SCHACHER n'eut pas cédé un pouce de terrain et eut fait payer cher aux assiégeants leur téméraire folie ; L'événement ne devait pas se produire ; mais on ne pense pas à attaquer, une place bien gardée, et la garde à le droit de se dire qu'elle en a imposé à l'adversaire. Le Peloton de marche plus heureux, allait avoir à donner des coups et à en recevoir.

Colonne des Aït M'hamed

Depuis quelque temps la route d'Azilal devenait de moins en moins sûre ; la tribu des Aït M'Hamed, constituait une antenne du pays dissident vers cette route, et bientôt il apparut nécessaire de réduire cette tribu.

Les opérations qui en découlèrent sont classées sous le titre de colonne des Aït M'Hamed.

La fraction de la Cie des mobilisés qui devait y participer, se concentre à Azilal à partir du 12 Juin 1918. Un détachement d'élèves caporaux d'abord (Adjudant ANDRÉ, Sergent BRIOT) quitte Marrakech le 12 Juin pour Tanant et Azilal ; le 29 Juin c'est la Section de Mitrailleuses sous les ordres du Lieutenant HÉBRÉARD qui se porte sur Azilal où elle arrive le 6 Juillet ; puis c'est un détachement (Adjudant BARTHÉLÉMY) constitué par les éléments du peloton de marche restant à Marrakech.

Le 15 Juillet le Général Cdt la Subdivision prescrivait ce qui suit par ordre 99 C.M. :

1°) - La Cie des mobilisés de Marrakech formera sous les ordres du Lieutenant HÉBRÉARD :

1°) Une section de mitrailleuses
2°) Une section d'infanterie

2°) - Le Lieutenant HEBREARD disposera, pour la constitution de cette unité, de tous les cadres et hommes appartenant aux mobilisés de Marrakech et actuellement présent à AZILAL ou à Aïn Tislit.

3°) - Le détachement HÉBRÉARD se rendra au camp d'Aïn Tislit demain mardi dans la matinée.

Il emmènera son T. C.et son T. R. Les mulets supplémentaires lui seront affectés ultérieurement.
Le détachement HÉBRÉARD devra partir aligné on vivres jusqu'au 16 au soir.
Le C^{dt} d'Armes d'Azilal fournira au détachement les moyens de transport nécessaires jusqu'à Aïn Tislit.

4°) - Le Lieutenant HÉBRÉARD conservera le Commandement direct de la section de mitrailleuses.

A Aïn Tislit, le détachement stationne du 16 au 21 Juillet, le Lieutenant HÉBRÉARD C^{dt} la section de mitrailleuses et l'ensemble du Détachement, l'Adjudant LANFRANCHI commandant la section d'Infanterie.

Le 22 au matin départ de la colonne qui se porte sur Bernât. La section LAFRANCHI fait partie de l'avant garde commandée par le C^{dt} DARTHOS, elle est adjointe à la C^{ie} du Lieutenant de BELLEFO ; la section de mitrailleuses HÉBRÉARD fait partie du détachement du Capitaine COULOUMME chargé de flanquer à gauche le groupe mobile en liaison avec la harka du caïd Ahmed Bzioui. La marche s'exécute sans incident et la colonne bivouaque à Bemat. Elle devait y séjourner jusqu'au 29 Juillet. Pendant cette période aucun fait saillant à signaler ; les mobilisés concourent à l'exécution de nombreuses reconnaissances ; il fait chaud les marches sont rudes, mais l'entrain et la bonne humeur font oublier les fatigues.

Le 30, au matin le mouvement est repris; il s'agissait d'atteindre les Ksours des Aïnt Ouameloug sur la haute vallée de l'oued Bemat. La formation de marche est la même que le 22. La section LANFRANCHI, au gros de l'Avant garde n'a pas à intervenir ; quant à la section de mitrailleuses, toujours au groupe COULOUMME, elle se met en batterie à 9 h. 15 sur la crête militaire au Nord d'un plateau qui venait d'être atteint et ouvre le feu sur les groupes de dissidents favorisant le mouvement en avant. Le soir la colonne bivouaquait à Bou Yaya.

Le 2 Août le Général décide de reporter le groupe mobile et les harkas à Arbalou de Tissa à 8 Km du S. E. d'Azilal, il s'agissait pour cela d'opérer un décrochage toujours délicat.

Pendant l'écoulement des convois le groupe de manœuvre devait rester en surveillance, le groupe COULOUMME avec la section de mitrailleuses HÉBRÉARD face à l'est, la C^{ie} de BELLEFON avec la section LANFRANCHI devait rester en soutien de la batterie de 65 MUTEL ; elle n'eut pas à intervenir pendant l'action. La batterie n'ayant pas été en danger d'être abordée.

Pendant l'écoulement du convoi, la section HÉBRÉARD eut à ouvrir le feu sur des groupes de dissidents puis le groupe de manœuvre exécutant son repli en deux échelons le repli du 1er fut protégé par le groupe COULOUMME. Au moment enfin ou se groupe du se dégager, la section de mitrailleuses HÉBRÉARD fut vigoureusement engagée et remplit parfaitement le rôle qui lui avait été assigné.

A 13 heures le combat était terminé, et le Groupe Mobile bivouaquait le soir sans incident à Arbaloude Tissa où il devait rester jusqu'au 9.

Le 9 après une revue passée par le Général de LAMOTHE suivie d'une remise de décorations (le soldat HOET est décoré de la croix de guerre) la marche était reprise sur Azilal dans la même formation que pour les étapes précédentes. Le 18 enfin le groupe mobile était disloqué, et tandis que la section LANFRANCHI rentrait à Marrakech, la section de mitrailleuses HÉBRÉARD était désignée pour tenir garnison à Azilal.

La Colonne des Aït M'Hamed était terminée, des engagements peu violents, des pertes minimes, mais des fatigues supportées de grand cœur et un résultat considérable grand cœur et un résultat considérable atteint par une poignée d'homme. Ce sont ces poignées d'hommes qui ont conservé le Maroc à la France à une époque de lourdes menaces.

La section de mitrailleuses HÉBRÉARD allait encore avoir la chance de participer à une petite opération. Le 23 Août elle partait avec le 2^{e} goum, une C^{ie} de légion un détachement de chasseurs d'Afrique, et une section d'Artillerie de montagne pour Ain Tislit et de là pour Bemat. Il s'agissait de faire une démonstration d'artillerie sur des casbahs dissidentes, elle rentrait le 25 à Azilal sans avoir eu de coups à donner.

Le 30 Octobre enfin elle quittait définitivement Azilal pour Marrakech.

L'époque des combats s'était passée, la victoire en France rayonnait partout et le calme se consolidait. La C^{ie} des mobilisés allait revenir peu à peu à des fonctions sédentaires et s'éteindre plus tard par le jeu de la démobilisation.

Au mois de Septembre 1918 le Lieutenant HÉBRÉARD était nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 27 Juillet 1919, sous N° 997 M. le Résident Général C^{dt} en Chef autorisait la dissolution de la compagnie ; celle ci était réalisée le 3 Août 1919.